

Communiqué de Presse 02 avril 2026

RISMA signe un nouveau contrat cadre avec son partenaire historique Accor

RISMA, société cotée à la Bourse de Casablanca, annonce avoir conclu, en date du 02 avril 2026, un nouveau contrat-cadre avec le groupe Accor portant sur la conversion au modèle de franchise de 21 hôtels (hors Sofitel Agadir Thalassa) actuellement exploités sous mandat de gestion, avec une prise d'effet immédiate.

Depuis sa création, RISMA, en tant que propriétaire hôtelier, avait confié la gestion et l'exploitation de l'ensemble de ses établissements au groupe Accor. Dans le cadre de cette évolution vers un modèle de franchise, RISMA assumera désormais directement la gestion et l'exploitation de ses hôtels, tout en continuant à bénéficier des marques du groupe Accor, et de l'ensemble des systèmes de distribution.

Ce changement de modèle opérationnel, structurellement moins coûteux que le modèle de gestion, se traduira par une réduction des redevances versées, avec un impact positif sur l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) ainsi que sur le résultat net de RISMA.

A propos de RISMA:

Créée en 1993, RISMA est devenu le principal opérateur touristique au Maroc en accompagnant au fil des années la stratégie nationale de développement touristique.

Avec une forte présence dans 11 villes du Royaume, RISMA détient un portefeuille de 23 unités hôtelières et un centre commercial et couvre les segments du luxe, du haut de gamme, du milieu de gamme et de l'hôtellerie économique, offrant un large choix pour satisfaire les besoins de tous les voyageurs.

RISMA

240 boulevard Zerktouni
Casablanca – Maroc
Téléphone: 05.20.40.10.10

Contact:

Mme Houda SKALI
Houda.skali@risma.com